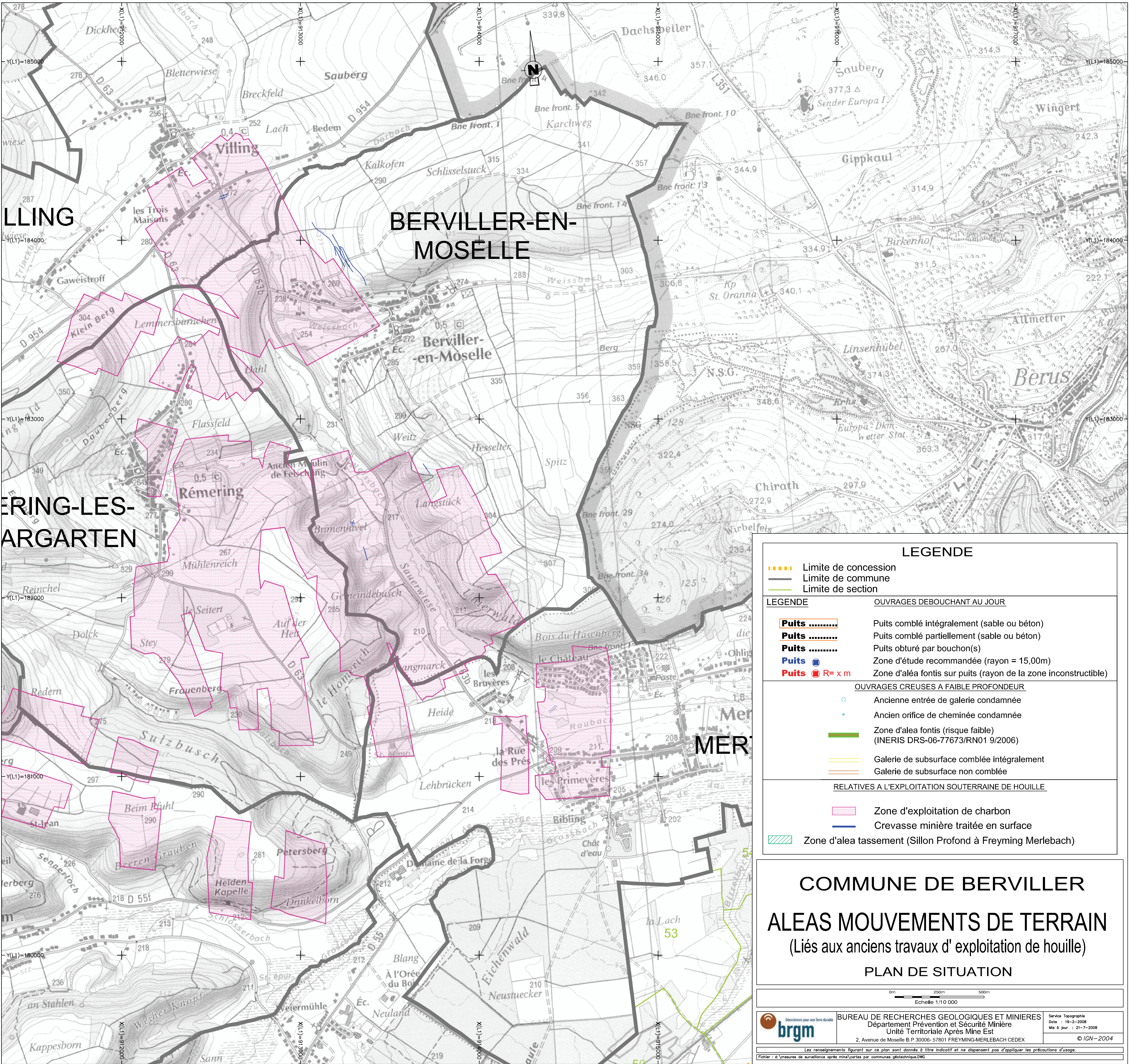




LEGENDE

- Limite de concession
 - Limite de commune
 - Limite de section
- LEGENDE
- Puits** Puits comblé intégralement (sable ou béton)
 - Puits** Puits comblé partiellement (sable ou béton)
 - Puits** Puits obturé par bouchon(s)
 - Puits** Zone d'étude recommandée (rayon = 15,00m)
 - Puits** R= x m Zone d'aléa fontis sur puits (rayon de la zone inconstructible)

OUVRAGES DEBOUCHANT AU JOUR

- Ancienne entrée de galerie condamnée
- Ancien orifice de cheminée condamnée
- Zone d'aléa fontis (risque faible) (INERIS DRS-06-77673/RN01 9/2006)
- Galerie de subsurface comblée intégralement
- Galerie de subsurface non comblée

RELATIVES A L'EXPLOITATION SOUTERRAINE DE HOUILLE

- Zone d'exploitation de charbon
- Crevasse minière traitée en surface
- Zone d'aléa tassement (Sillon Profond à Freyming Merlebach)

COMMUNE DE BERVILLER

ALEAS MOUVEMENTS DE TERRAIN
(Liés aux anciens travaux d' exploitation de houille)

PLAN DE SITUATION

0m 250m 500m
Echelle 1/10 000

Anciennes exploitations de cuivre, plomb et charbon
du district minier de Dalem en Moselle (57)

Annexe 8 : Carte des aléas
"Effondrement localisé" et "Tassement"

Légende :

Niveaux d'aléas

Fort

Moyen

Faible

Types d'instabilités

Effondrement localisé

Tassement

Points remarquables

Galerie matérialisée

Dépôt

Limites administratives

Limite de commune

Echelles

Carte de localisation : 1/ 7 500

Zoom : 1/1 000 (Zoom 1) et 1/2 000 (Zoom 2)

GEODERIS

Fonds cartographiques :

BD ORTHO (Lambert 93) de 2006/2008 selon le protocole IGN/MEEDM
SCAN 25 (Lambert 93) de 2009 selon le protocole IGN/MEEDM

GEODERIS E2014/001DE - 13LOR2240

Février 2014

Commune de FALCK (57)

Carte des aléas "mouvements de terrain"

Annexe 9

Légende :

Niveaux d'aléas

Fort

Moyen

Faible

Types d'instabilités

Effondrement localisé

Tassement

Ecoulements rocheux

Ouvrages

Puits matérialisé

Puits localisé

Entrée de galerie matérialisée

Entrée de galerie localisé

Limites administratives

Limite de commune

Echelles

Carte de localisation : 1/ 25 000

Zooms : 1/ 2 500

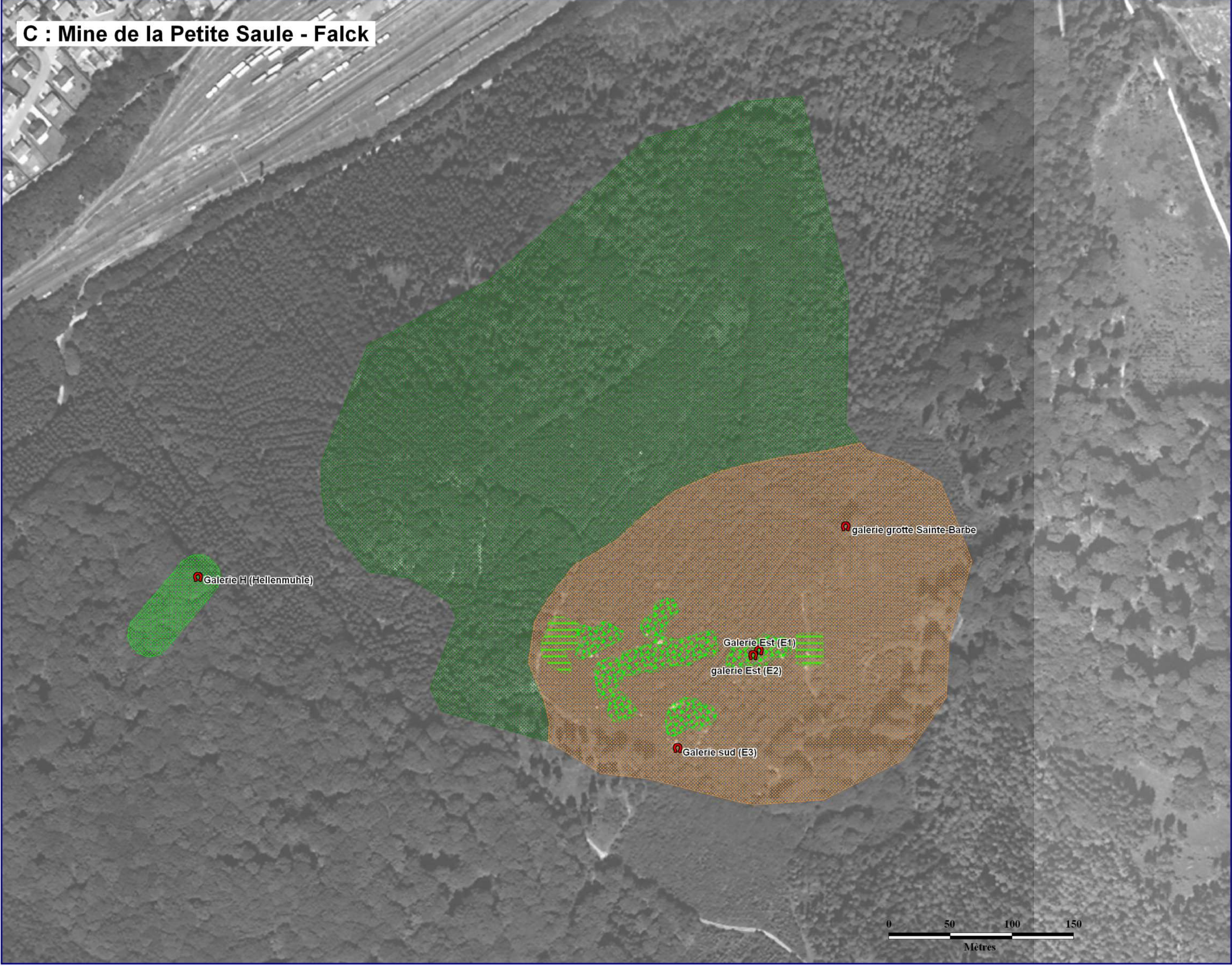
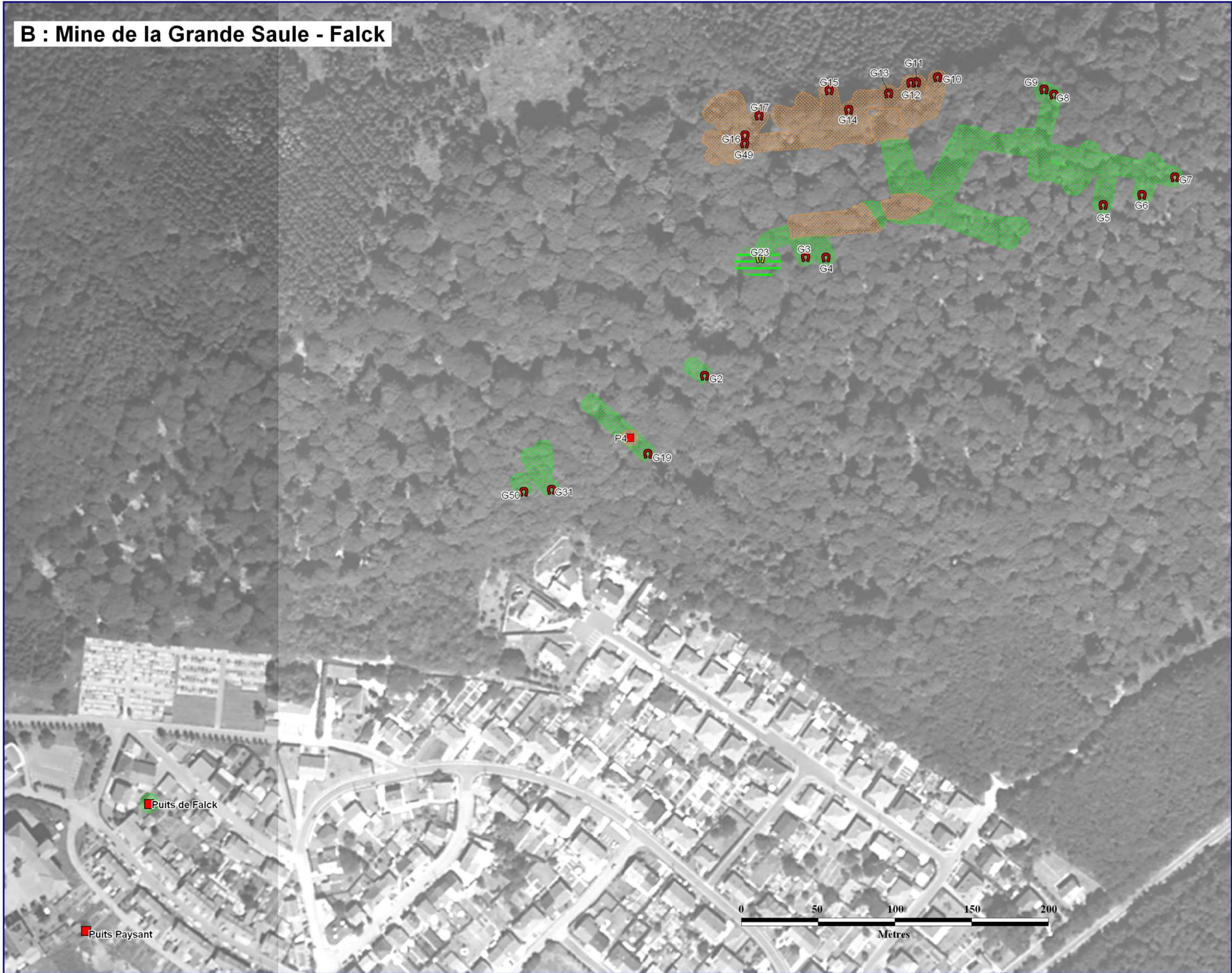
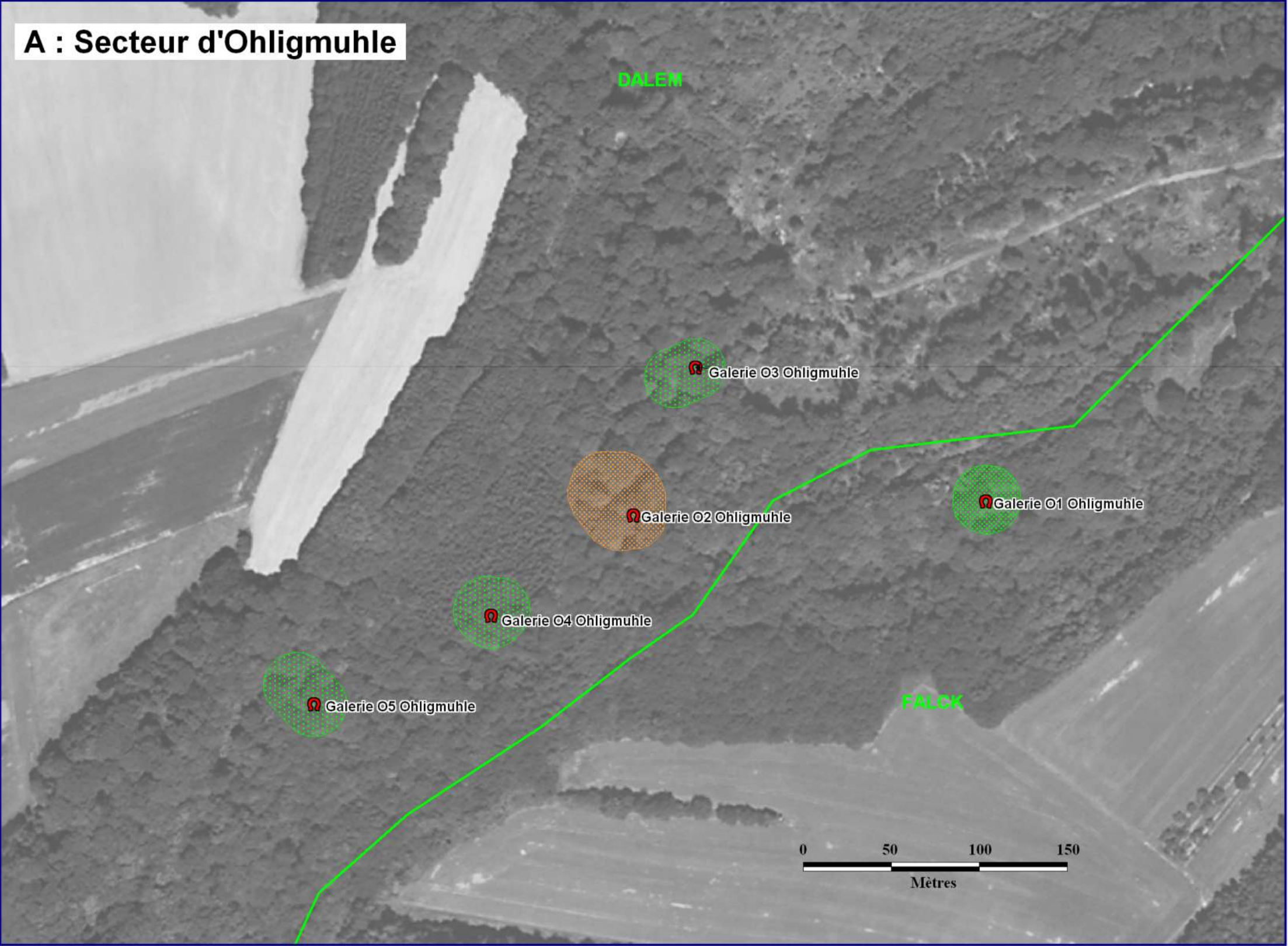
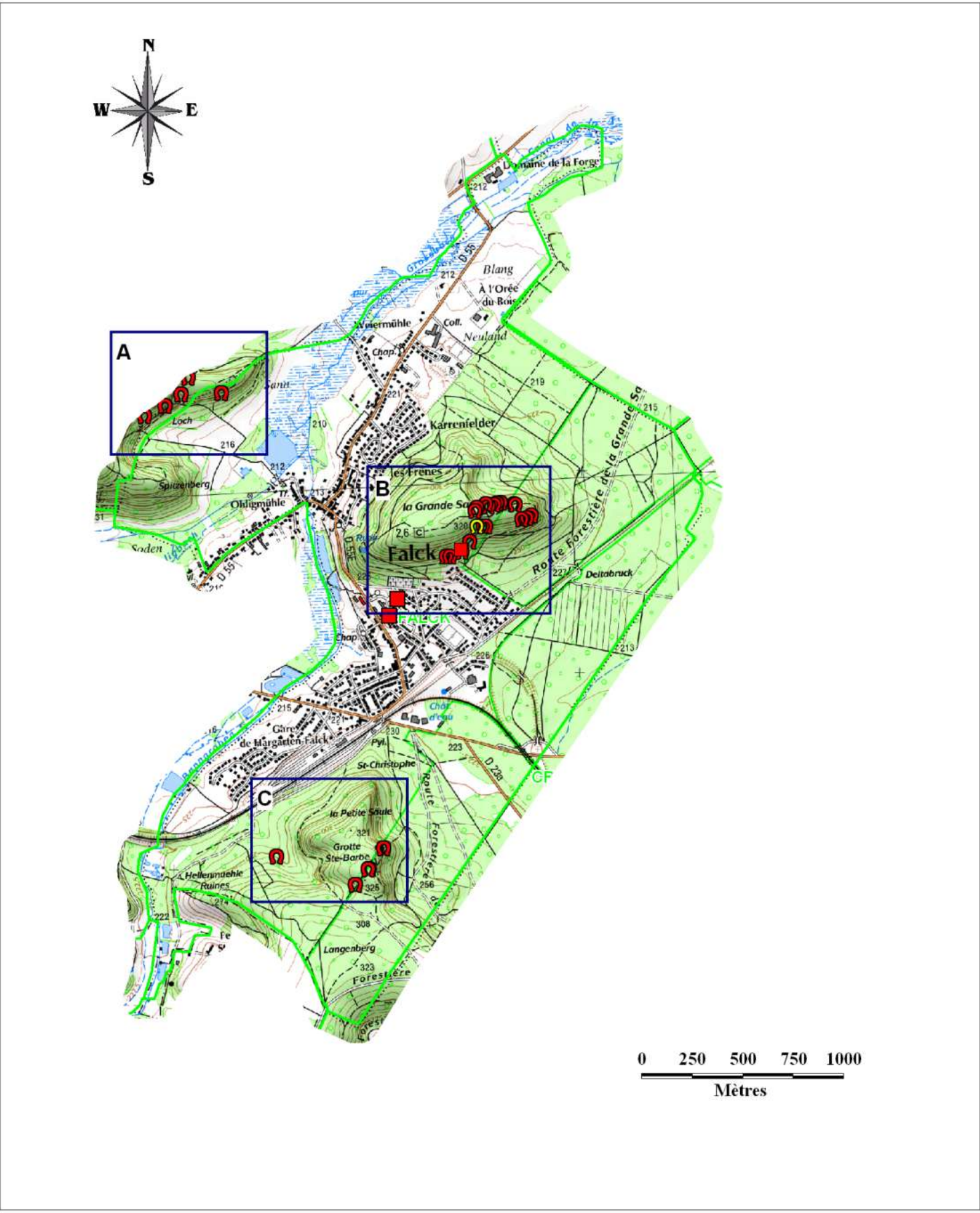
Fonds cartographiques :

SCAN25 TOPO (Lambert 93) de 2009 selon le protocole IGN/MEEDM

BD ORTHO (Lambert 93) de 2004 selon le protocole IGN/MEEDM

GEODERIS E2012/082DE - 12LOR22100

Mai 2012



Commune de HARGARTEN-AUX-MINES (57)

- Carte des aléas "mouvements de terrain" -

Annexe 10

Légende :

Niveaux d'aléas

- Fort
- Moyen
- Faible

Types d'instabilités

- Effondrement localisé
- Tassement

Ouvrages

- Puits matérialisé
- Puits localisé
- Entrée de galerie matérialisé
- Entrée de galerie localisé

Limites administratives

- Limite de commune

Echelles :

Carte de localisation : 1/ 20 000
Zooms au 1/ 1 500

GEODERIS

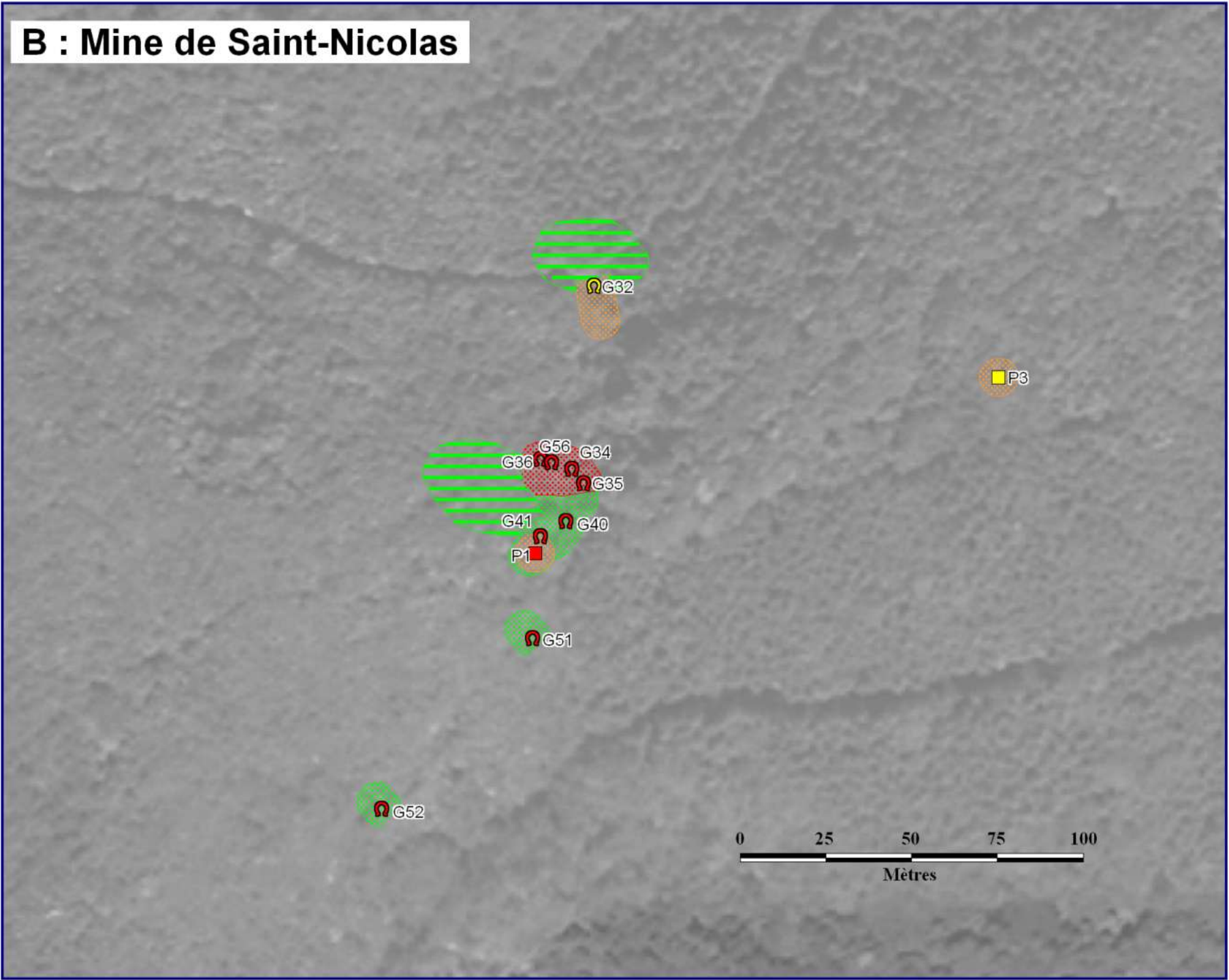
Fonds cartographiques :

SCAN25 TOPO (Lambert 93) de 2009 selon le protocole IGN/MEEDM
BD ORTHO (Lambert 93) de 2004 selon le protocole IGN/MEEDM

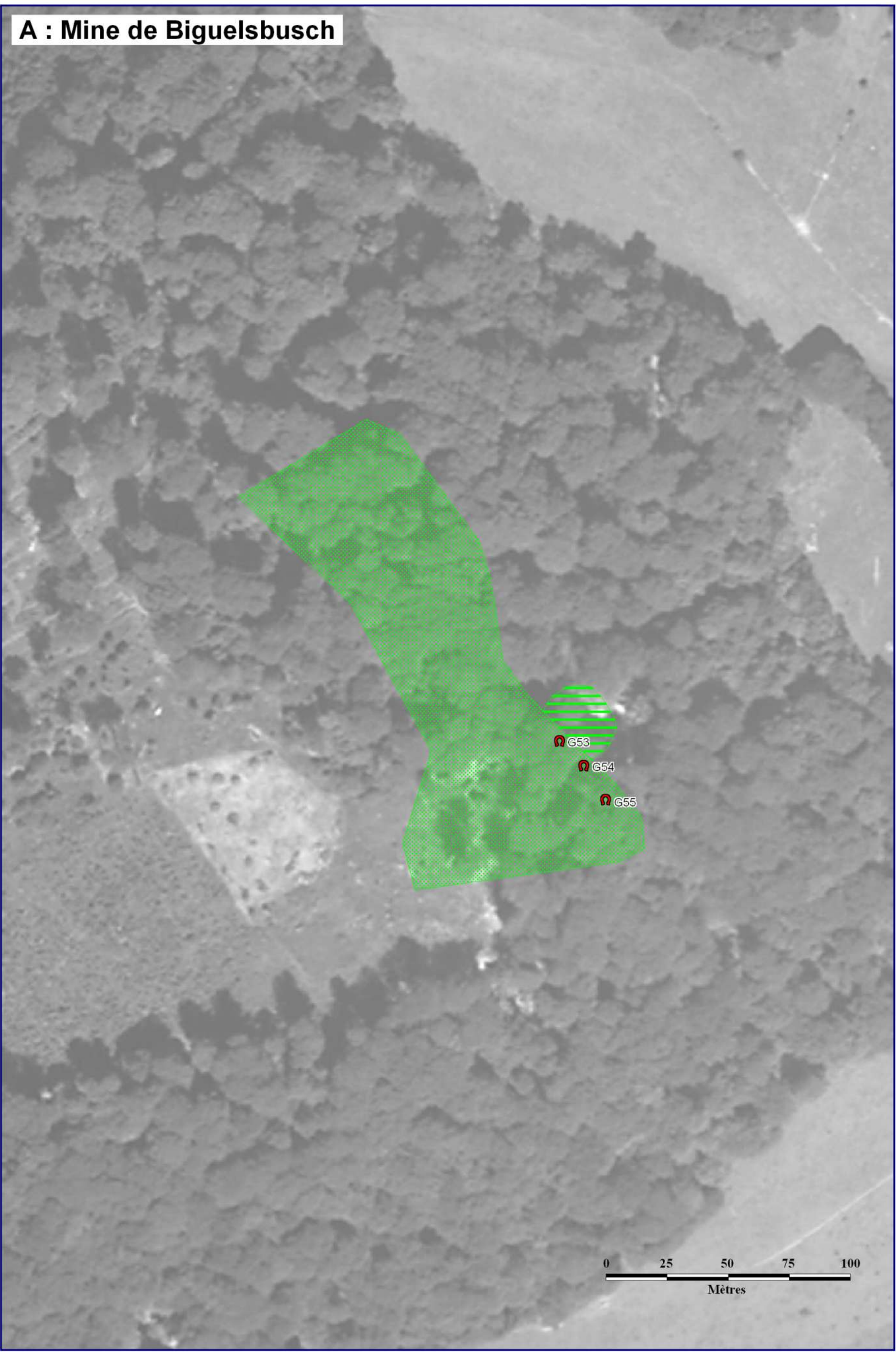
GEODERIS E2012/082DE - 12LOR22100

Mai 2012

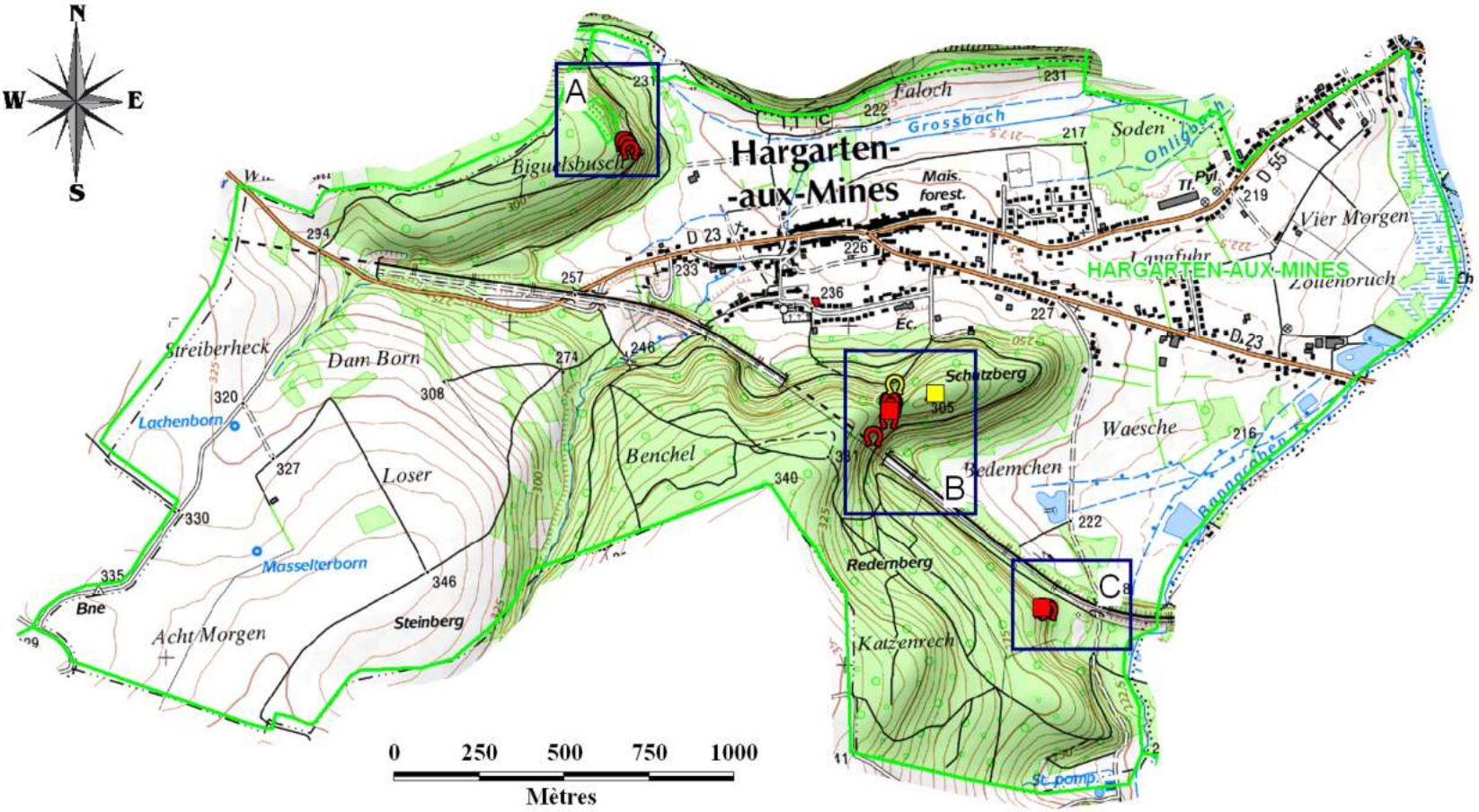
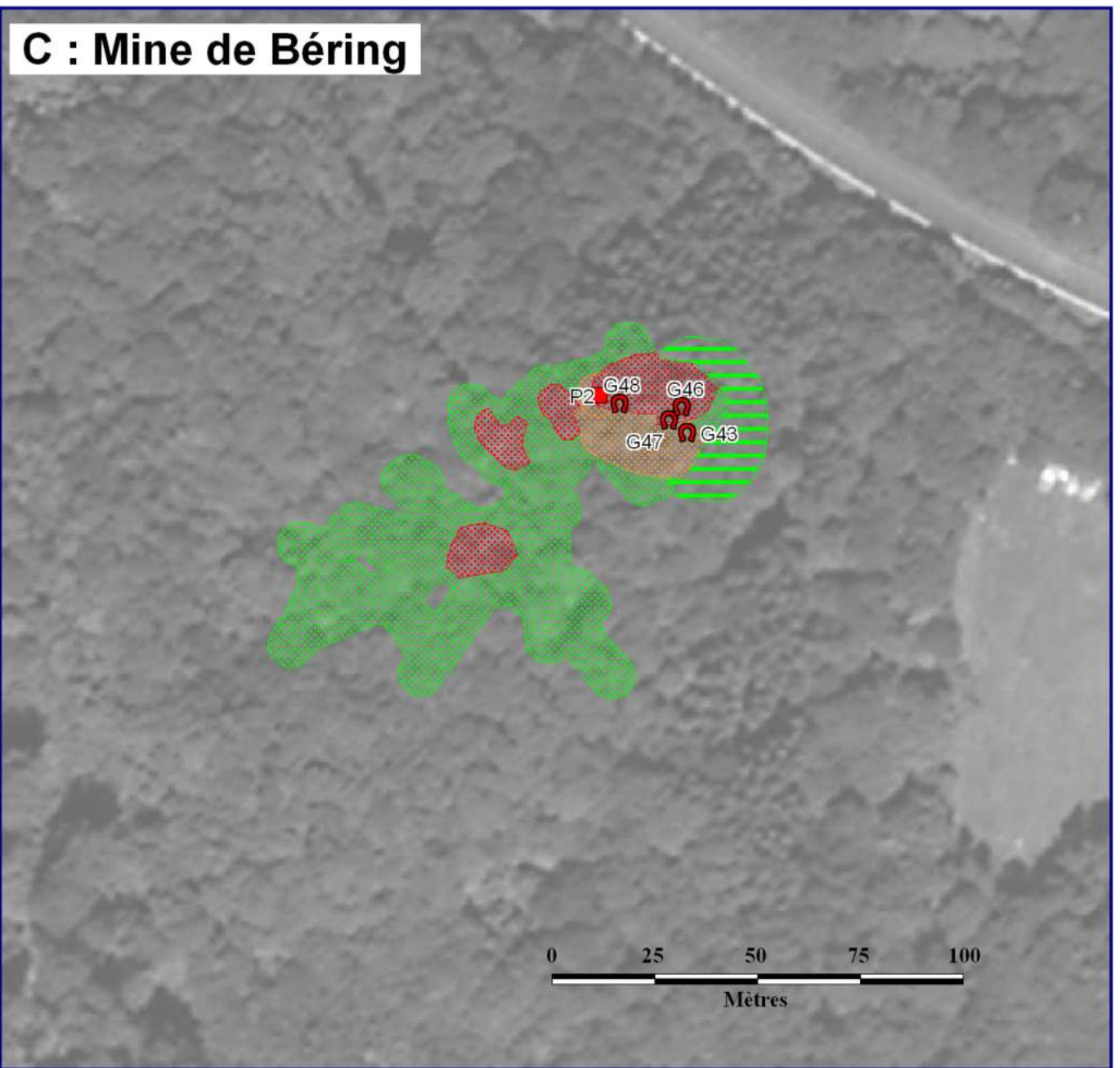
B : Mine de Saint-Nicolas

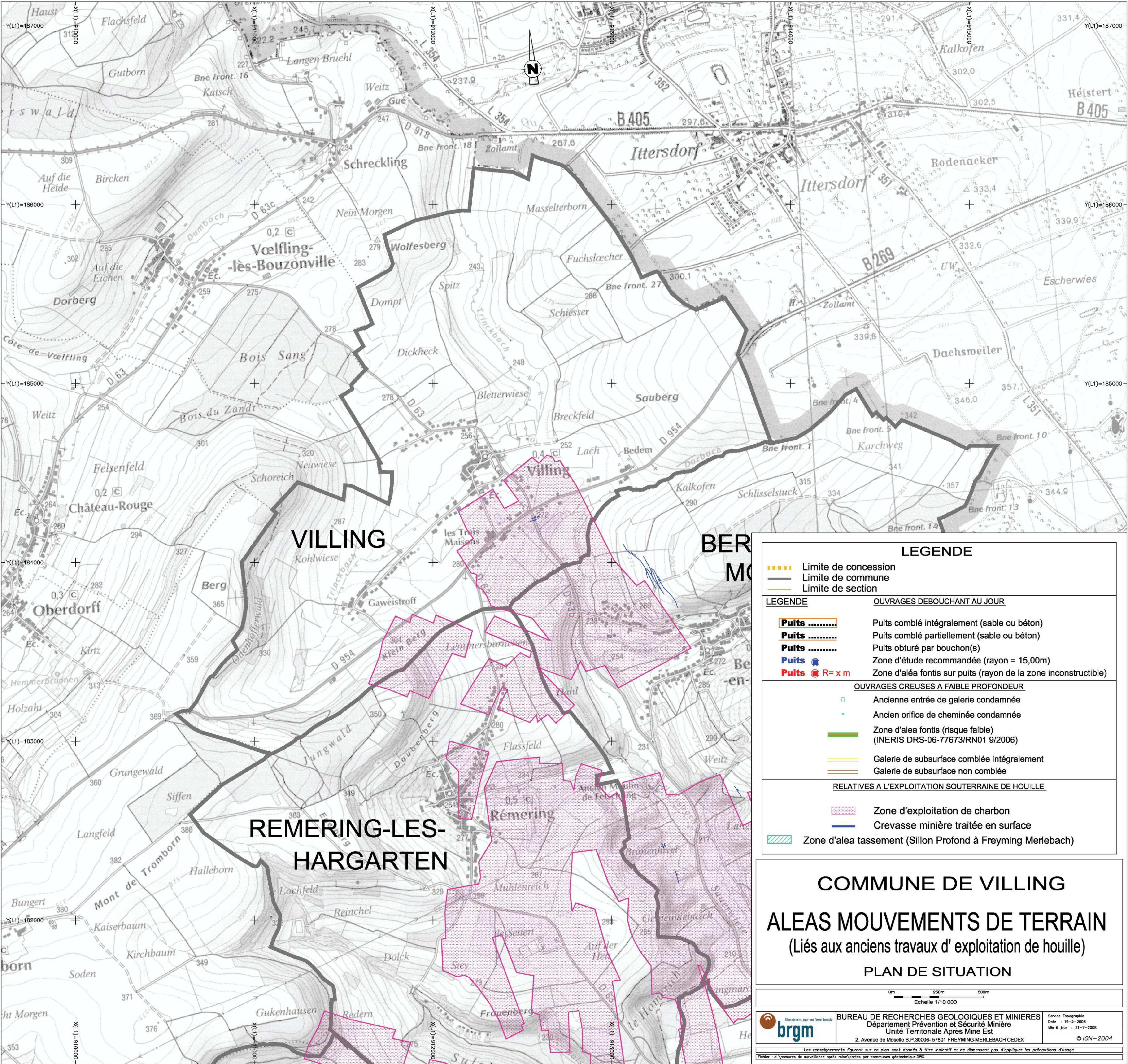


A : Mine de Biguelsbusch



C : Mine de Béring





F.3.3 Risque mouvement de terrain

Un mouvement de terrain est un phénomène se caractérisant par un déplacement du sol ou du sous-sol sous l'effet de facteurs naturels ou anthropiques. Il se manifeste de diverses manières, lentes, voire continues (retrait-gonflement des argiles, glissements de terrain, tassements et affaissements de sols) ou rapides (effondrements de cavités souterraines naturelles ou artificielles, écroulements et chutes de blocs etc.), en fonction des mécanismes initiateurs, des matériaux considérés et de leur structure.

Bien que la Communauté de Communes ne soit pas couverte par des PPR Mouvement de terrain, certaines communes sont néanmoins concernées par un risque mouvement de terrain.

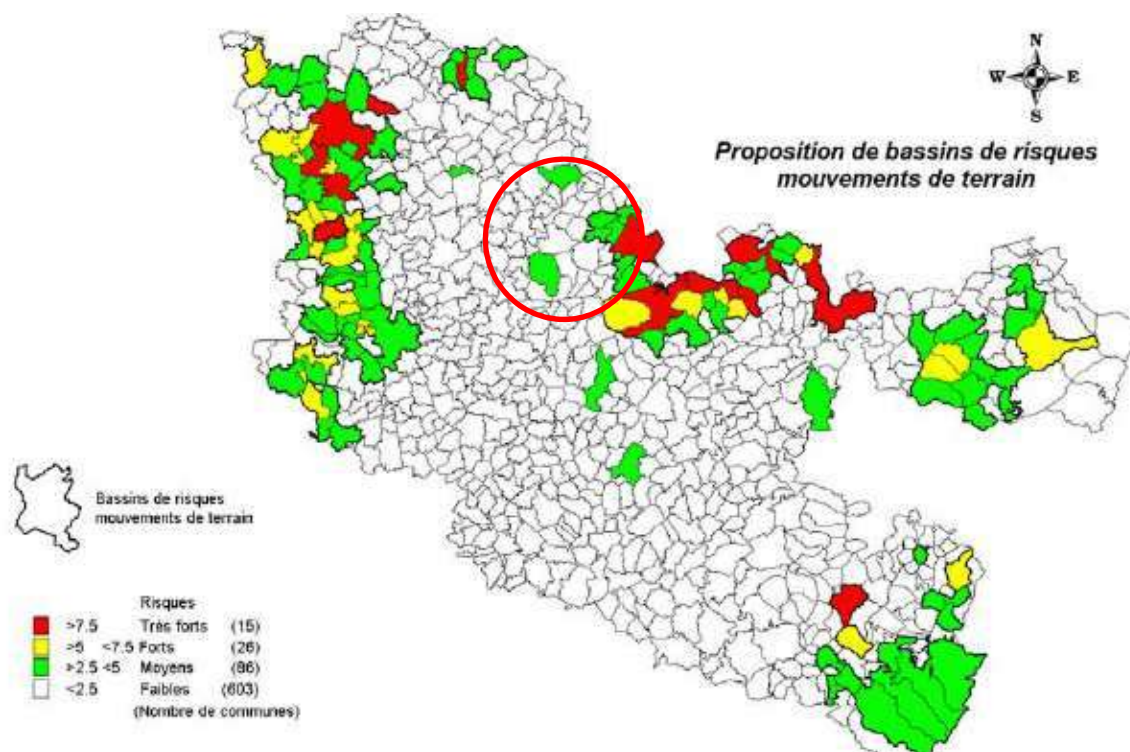
Le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) a recensé les phénomènes avérés de types glissements de terrain, éboulements, effondrements, coulées de boue et érosions de berges sur le territoire français dans le cadre de la prévention des risques naturels mise en place depuis 1981. On recense plusieurs de ces phénomènes sur le territoire de la CCHPB :

Commune	ID	Type mouvement de terrain	Lieu-dit	Date
Berviller-en-Moselle	65700035	Effondrement	Lotissement au nord-ouest du village	-
	65700147	Effondrement		-
	65700033	Effondrement	Langmark	-
	65700034	Effondrement	Langstuck	-
	11506901	Effondrement		-
Coume	11515401	Effondrement	Bois de Coume à proximité d'un chemin	01/01/1985
Merten	65700044	Effondrement	17 rue du Château	01/03/2009
	65700149	Effondrement		
	11546002	Effondrement	RD 55 / rue des Ecoles	14/06/2000
	11546003	Effondrement	RD 55G / rue de la Houve	14/06/2000
Niedervisse	65700152	Effondrement	-	-
Rémering	65700148	Effondrement	-	01/01/1985
	11557001	Effondrement	-	
Velving	11570501	Glissement	-	16/06/2000
Villing	65700124	Glissement	Au nord de la DR954	01/01/1920
	11572001	Effondrement	Localisation précisée par l'enquête commune 2010	-

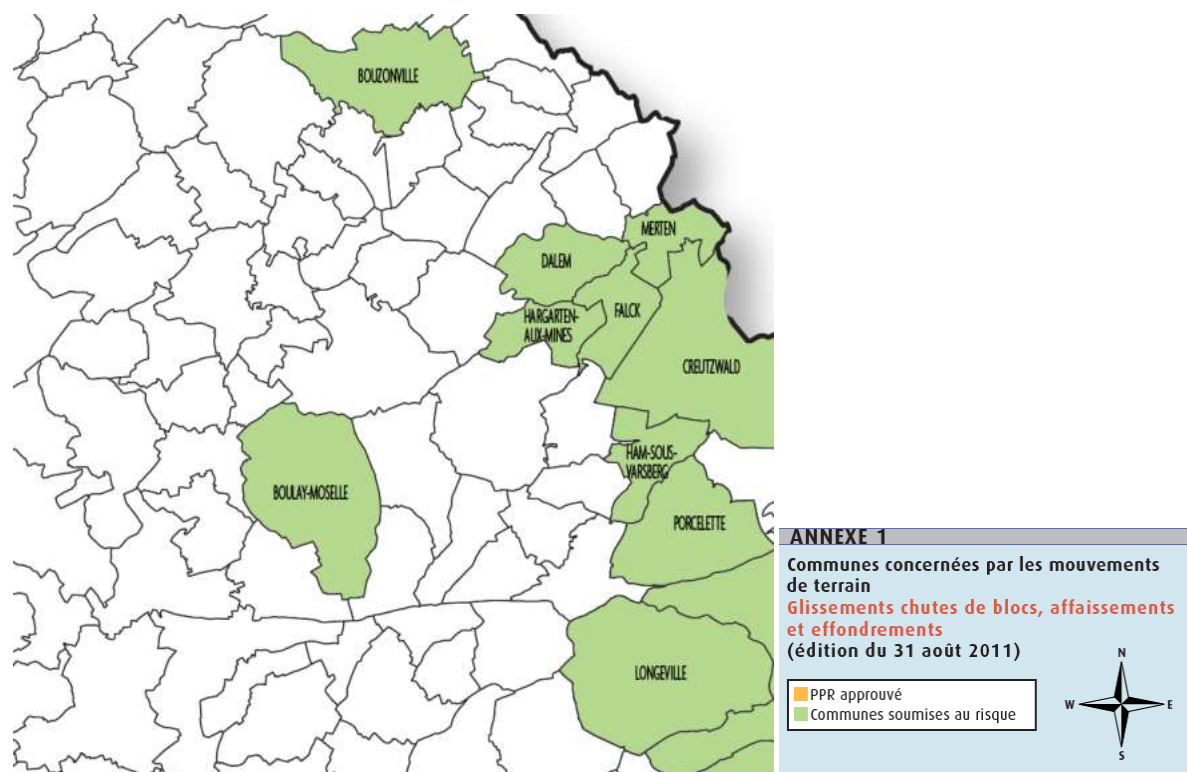
Source : BRGM

Les communes de Berviller-en-Moselle, Dalem, Falck, Hargarten-aux-Mines et Merten sont concernées par un **aléa mouvement de terrain** (DREAL Grand Est).

L'étude sur les bassins des risques en Moselle de 2002 menée par le BRGM et le **Dossier Départemental des Risques Majeurs** (2011) indiquent également que certaines communes du territoire sont propices aux mouvements de terrain : Boulay-Moselle, Falck, Merten, Hargarten-aux-Mines et Dalem y sont classées à **risque Moyen**.



Source : Etude sur les bassins des risques en Moselle, 2002



Source : Dossier Départemental des Risques Majeurs, 2011

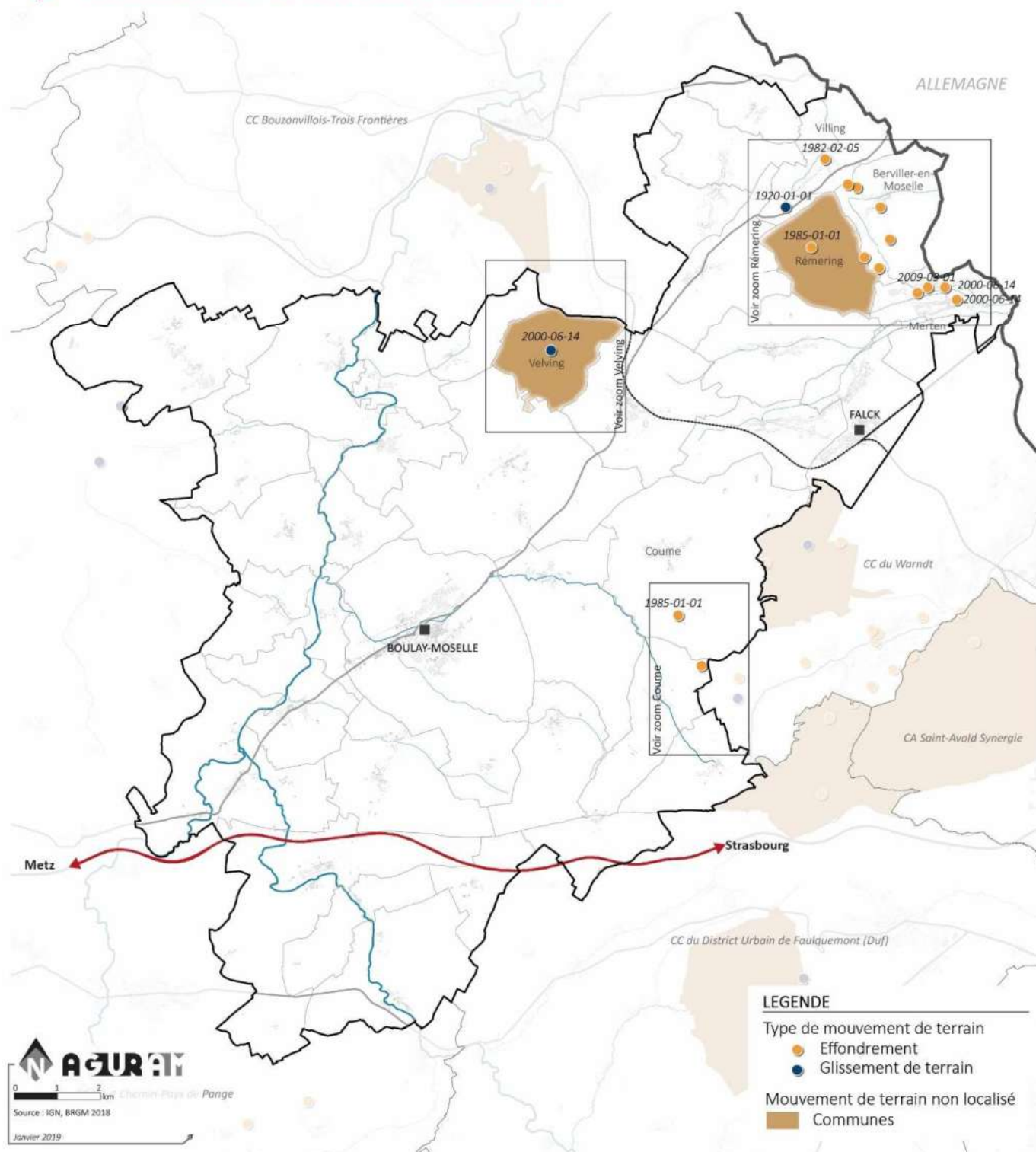
Les études mentionnées ci-dessus constituent des outils destinés à attirer l'attention des différents aménageurs, qu'ils soient publics ou privés, sur les conséquences des décisions qu'ils pourraient prétendre en matière d'occupation du sol. **Le Code de l'Urbanisme impose, dans les PLUi, la prise en compte des risques. Les documents d'urbanisme doivent en effet permettre de refuser ou d'accepter sous certaines conditions un permis de construire dans des zones soumises au risque mouvements de terrain.**

En outre, il est recommandé en matière d'urbanisme que les nouvelles constructions implantées sur un terrain naturel ayant une pente moyenne supérieure à 5% fassent au préalable l'objet d'une étude géotechnique type « glissement de terrain ».



CC DE LA HOUE ET DU PAYS BOULAGEOIS/ RAPPORT DE PRÉSENTATION

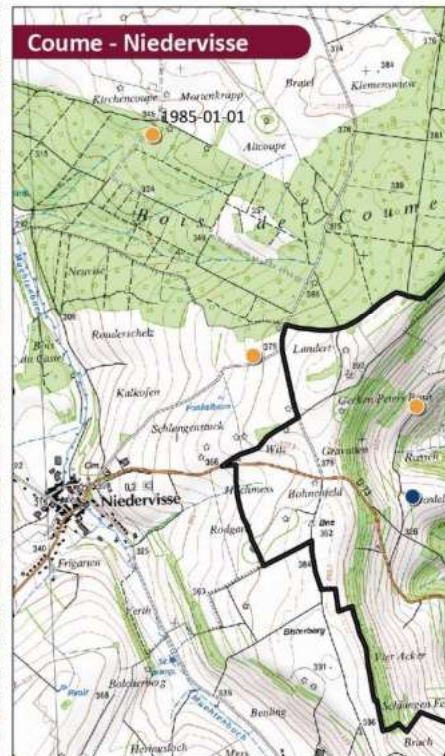
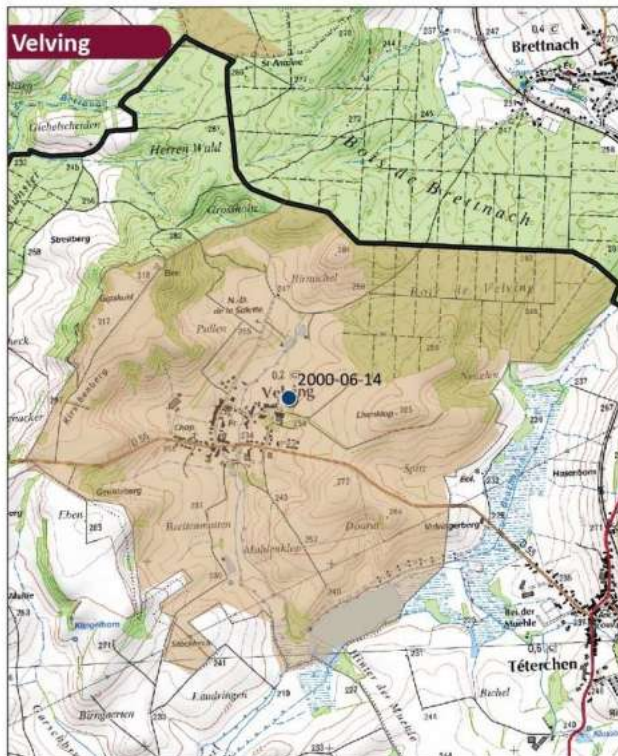
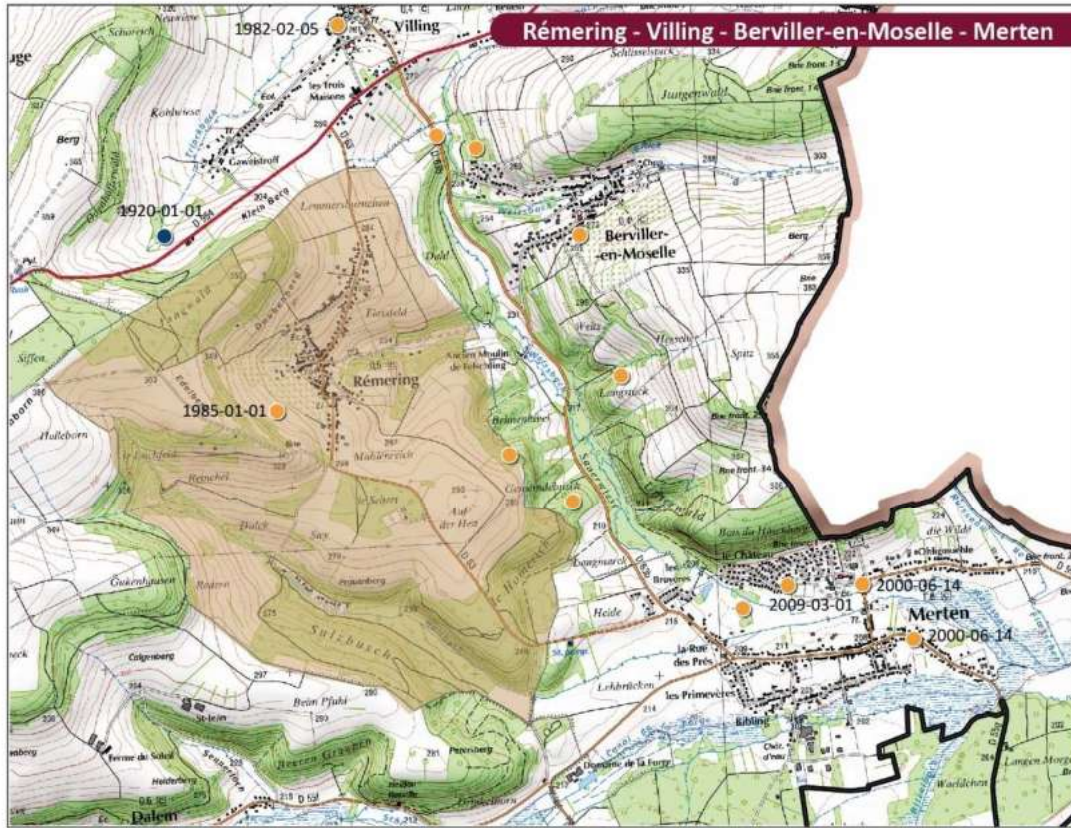
ÉVÉNEMENTS MOUVEMENTS DE TERRAIN





CC DE LA HOUE ET DU PAYS BOULAGEOIS/ RAPPORT DE PRÉSENTATION

ÉVÉNEMENTS MOUVEMENTS DE TERRAIN



LEGENDE

Type de mouvement de terrain

- Effondrement
- Glissement de terrain

Mouvement de terrain non localisé

Communes

* Carte partielle du territoire car enjeu inexistant sur le reste de la CCHPB